



Bulletin n°3
Mardi 4 avril 2017

Pour recevoir gratuitement le BSV dès sa parution sur votre boîte mail, inscrivez-vous sur
www.bsv-paca.fr

Secteurs de précocité : la carte de précocité a été redéfinie à partir de la somme de températures base 10°C des années 2000 à 2015. Un secteur de précocité supplémentaire est défini : le secteur 0, secteur « ultra précoce ». Pour consulter la nouvelle carte de précocité, cliquez sur le lien ci-dessous :

http://www.agrometeo.fr/partenaires/viti/base10_classe2.html

Stades phénologiques :

Photos : CA84



Stade B



Stade C



Stade D



Stade E (2-3f étalées)



Stade F (5-6f étalées)

Grenache

Secteur 0 (ultra précoce) : stade 4-5 f étalées à 6-7 f étalées.

Secteur I (très précoce) : stade D (éclatement) à 4-5 f étalées, stade 3-4 f étalées majoritaire.

Secteur II (précoce) : stade C (pointe verte) à 3-4 f étalées, stade D-E majoritaire.

Secteur III (moyen) : stade C (pointe verte) à E (2-3 f étalées), stade D majoritaire.

Secteur IV (tardif) : stade B (bourgeon dans le coton) à E (2-3 f étalées), stade C majoritaire.

Secteur V (très tardif) : stade B (bourgeon dans le coton) à C (pointe verte), stade B majoritaire.

(f=feuilles)

Muscat de Hambourg

Secteur II : D (éclatement).

Secteur III : Stade C (pointe verte) à D (éclatement).

Secteur IV : stade C (pointe verte).

Secteur V : stade B (bourgeon dans le coton) à C.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Monsieur Claude ROSSIGNOL
Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Provence Alpes Côte d'Azur
Maison des Agriculteurs - 22, Avenue Henri Pontier
13626 - AIX EN PROVENCE CEDEX 1
contact@paca.chambagri.fr
04 42 17 15 00

RÉFÉRENT FILIÈRE ET RÉDACTEUR DE CE BULLETIN
Elisabeth RICAUD
CIRAME
779, chemin de l'Hermitage - Hameau de Serres
84200- CARPENTRAS
ricaud-e@agrometeo.fr
04 90 63 22 66

Excoriose

Éléments de biologie : Cf bulletin n°1

Les conditions nécessaires aux contaminations printanières :

- vigne réceptive : à partir du stade « éclatement des bourgeons » (stade D) et jusqu'au stade « 2-3 feuilles étalées » (stade E).

- présence de symptômes sur la parcelle



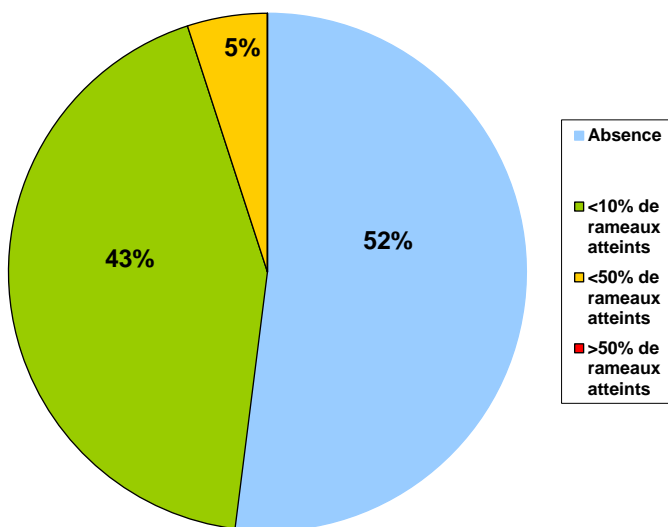
Photo issue du « Guide des Vignobles Rhône Méditerranée »

- pluie pour disséminer les spores et températures (8 à 10°C minimum) et humectation suffisante (minimum 12 heures) pour qu'il y ait germination.

Les observations :

161 parcelles observées du 15 mars au 4 avril :

Les % dans le graphique représentent le % de parcelles observées présentant le critère indiqué dans la légende (% de rameaux avec excoiriose).



Seuil de nuisibilité : 10% de rameaux atteints.

Sur les 161 parcelles observées au 15 mars au 4 avril, 95% des parcelles sont inférieures au seuil de nuisibilité.

Estimation du risque : fort en cas de pluie sur les parcelles présentant des symptômes et réceptives à la maladie (stade D jusqu'à E) ; nul sur les parcelles sans symptômes, les parcelles des secteurs 0 (stade dépassé) et des secteurs V (stade non atteint) ; risque en baisse en secteur I et II.

Mildiou

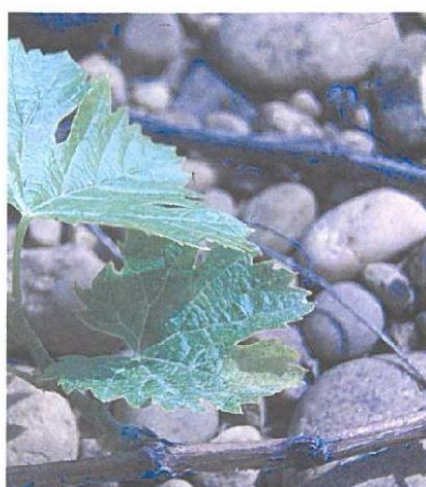
Éléments de biologie (Cf bulletin n°2)

Pour que les contaminations primaires aient lieu (foyers primaires), il faut conjointement :

- présence d'organes verts dès le stade « pointe verte (semis de pépins compris)
- présence de flaques d'eau (des rosées ne suffisent pas)
- températures supérieures à 10°C.

Ces trois conditions permettent aux œufs d'hiver de libérer les macroconidies contenant des zoospores qui contaminent les organes verts présents dans la flaque ou à proximité immédiate par éclaboussures.

Après un délai variable de 10 à 20 jours selon la température, les 1ères taches apparaissent sur le feuillage. Ce sont les foyers primaires : taches d'huile sur les organes verts présents au niveau du sol.



Mesures prophylactiques

Les mesures prophylactiques désignent l'ensemble des moyens mis en œuvre dans le but de prévenir l'apparition, la propagation ou l'aggravation de la maladie.

Pour limiter le risque de contaminations mildiou :

- Limiter les flaques par l'enherbement.
- Supprimer les organes verts à proximité du sol (épamprage précoce et destruction des plantules).
- Gérer au mieux la vigueur par notamment le choix du porte-greffe, le raisonnement de la fertilisation et des irrigations.
- Les mesures limitant les entassements de la végétation (ébourgeonnage, palissage, effeuillage...) réduisent la durée d'humectation des grappes et favorisent la pénétration des spécialités commerciales au cœur de la souche.

Analyse du risque

L'épisode pluvieux enregistré du 1^{er} au 2 avril a pu entraîner localement des contaminations. Les modèles Potentiel Système et Milstop détectent des contaminations de faible intensité. Les valeurs des EPI (Etat Potentiel d'Infection) du modèle Potentiel Système augmentent de 0,7 à 2.5 points.

Les foyers primaires qui pourraient être issus de ces pluies seraient à rechercher à partir du 20 avril.

Estimation du risque : risque faible à nul jusqu'à l'apparition des foyers primaires.

Black Rot :

Éléments de biologie (Cf bulletin n°2)

Analyse du risque

L'épisode pluvieux du 1er au 2 avril a entraîné une longue période d'humectation mais avec des températures moyennes le plus souvent voisines de 9°C. Le risque de contamination est donc faible. Cependant des contaminations ont pu localement être enregistrées sur des parcelles concernées par la maladie ces dernières années, dont la végétation était réceptive au moment des pluies et où la température était supérieure à 9°C.

Estimation du risque : risque faible à moyen en cas de pluie sur les parcelles historiquement sensibles et ayant atteint le stade E.

Oïdium

Éléments de biologie (Guide des Vignobles Rhône Méditerranée)

L'oïdium est une maladie due au champignon *Erysiphe necator*. Sa conservation hivernale se réalise sous deux formes :

- sexuée : des cléistothèces (petites sphères oranges à noires de 0,2 mm) formées en été ou en automne se forment à la surface des organes malades et se conservent l'hiver sur les écorces. Au printemps, les spores issues de ces cléistothèces sont projetées sur la végétation. Ce mode de conservation concerne tous les cépages.
- asexuée (forme mycellienne) se trouve dans les bourgeons et se développe en même temps que la pousse pour donner naissance aux « drapeaux ». Ce mode de conservation concerne essentiellement le Carignan mais aussi le Cabernet-Sauvignon, le Chardonnay et la Marsanne. Sur ces cépages, il existe donc deux formes distinctes de conservation.

Cléistothèces : petits points noirs isolés sur baies



Drapeaux sur jeunes pousses



Photos issues du « Guide des Vignobles Rhône Méditerranée »

Observations :

Un premier « drapeau » observé sur Carignan au stade 3-4 feuilles étalées.

Estimation du risque : fort uniquement sur les cépages sensibles (Carignan, Cabernet-Sauvignon, Chardonnay, Marsanne) en zone très précoce et précoce, sur les parcelles habituellement très touchées, nul dans les autres cas.

Vers de la grappe

Éléments de biologie : Cf bulletin n°1

Observations :

Les vols se poursuivent.

Les premières pontes ont été observées en zone très précoce et précoce.

La modélisation ACTIV prévoit les premières larves à partir du 5 avril en secteur 0, du 10 avril en secteur I, du 15 avril en secteur II, du 19 avril en secteur III.

Travail du sol : alternative au désherbage chimique

Entretien mécanique du sol

A l'approche du débourrement et au plus tard à floraison, il est important d'éliminer l'herbe qui entre en concurrence avec la croissance de la vigne. Ce sont surtout les adventices situées sur la ligne des pieds qui exercent une concurrence marquée pour l'azote et pour l'eau avec la vigne.

Le travail du sol constitue une bonne alternative au désherbage chimique. Sur le cavaillon, lors du ou des premiers passages, l'utilisation de décavaillonneuses inter-cep est adaptée, surtout si le couvert végétal est bien développé, ou si le sol a besoin d'être ameubli pour faciliter le passage d'outils plus légers (lames, disques) par la suite.

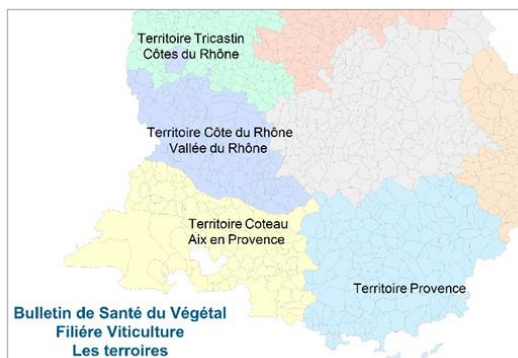
Sur l'inter-rang, il est conseillé d'entretenir le couvert végétal par tonte, le plus tard possible en saison, au moins un rang sur deux ou trois, surtout si le sol est humide. En cas de concurrence trop forte (sur sols très séchant par exemple), l'herbe peut être éliminée à l'aide de griffes ou de disques, dans le cas d'un couvert végétal très développé (moins de risque de bourrage).

Pour plus d'informations sur le travail du sol, cliquer sur les liens ci-dessous.

http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Fiche_travail_sol_cle031fbe.pdf

http://www.agrometeo.fr/bsv/Fiche_travail_sol.pdf

Les territoires



LES OBSERVATIONS CONTENUES DANS CE BULLETIN ONT ETE REALISEES PAR LES PARTENAIRES SUIVANTS :

Chambres d'Agriculture Drôme, Vaucluse, Bouches du Rhône et Var, la SCAN, le Domaine Expérimental La Tapy, Céréalis, la CAPL, Soufflet Vigne, CoopAzur JARDICA, Association des Vignerons de la Ste Victoire, ICV Provence.

COMITE DE REDACTION DE CE BULLETIN :

Bulletin rédigé par Elisabeth Ricaud (CIRAME), en collaboration avec les animateurs territoriaux : Julien Vigne, Agnès Vallier (CA26), Eric L'Helgoualch, Claire Fersing, (CA84), Marine Balue, Julie Mazeau (CA83), Didier Richy, Vanessa Fabreguette (CA13).

N.B. Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre régionale d'Agriculture et l'ensemble des partenaires du BSV dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie, le cas échéant, sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.